

en ligne en ligne

BIFAO 9 (1911), p. 37-82

Gustave Jéquier

Essai sur la nomenclature des parties de bateaux [avec 3 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

9782724710885

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)

Musiciens, fêtes et piété populaire

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

Christophe Vendries

ESSAI SUR LA NOMENCLATURE

DES PARTIES DE BATEAUX

PAR

M. GUSTAVE JÉQUIER.

Parmi les textes religieux du Moyen Empire, on trouve, sur un des côtés d'un sarcophage provenant d'Assouan et appartenant à un nommé Hiq-Ata, accastillage, agrès, parties de la coque, qui présente un intérêt tout particulier (1). Ce texte se compose de quarante-huit colonnes divisées en deux par une ligne horizontale et contenant chacune un nom d'objet dans le haut et un bref commentaire au-dessous. Les noms sont presque tous nouveaux : une douzaine au plus se retrouvent dans d'autres textes et ont été déjà identifiés; ils sont rangés méthodiquement en séries, et les objets qu'ils désignent se suivent d'une façon parfaitement rationnelle. C'est grâce à cet ordre logique, reconnaissable presque à première vue, que je puis présenter ici un essai d'identification des mots qui composent cette longue énumération.

Tous ces noms ne se rapportent pas à un seul genre de bateaux, mais à trois types qui présentent entre eux de grandes différences : c'est d'abord la barque solaire, puis le grand bateau bas à la voile longue portée par un double mât, employé dès le commencement de l'époque historique, et enfin la nef pontée à voile carrée sur un mât simple, en usage depuis la VI^e dynastie, et peut-être déjà auparavant. La liste est trop homogène de composition pour que nous puissions y voir le résultat de trois listes différentes se rapportant chacune à un des genres de bateaux; nous devons bien plutôt admettre, semble-t-il, qu'on voulut à un moment donné faire une sorte de catalogue de tous les noms d'agrès des diverses

⁽¹⁾ Musée du Caire, n° 28127. LACAU, Recueil de travaux, XXX, p. 65-68. Nous donnons à la planche I le fac-similé de ce texte.

barques et que celui qui fut chargé de ce travail procéda d'une manière méthodique, commençant par la barque solaire, qui naturellement devait avoir plus d'importance à ses yeux, pour finir par le nouveau modèle de bateau; l'époque à laquelle il la composa ne doit pas être antérieure au moment où paraissent sur les monuments ces nefs pontées, donc nous pouvons avec une certaine probabilité, la fixer dans le cours de la VIe dynastie.

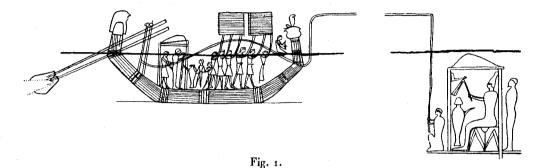
Le contenu de la case inférieure de chaque colonne, que, faute d'un terme plus exact, j'ai appelé le commentaire, n'est par contre probablement pas d'un seul auteur : il n'est pas composé sur un plan uniforme et manque absolument d'homogénéité. Souvent il consiste dans l'identification de l'objet nommé avec une divinité quelconque, et n'a alors à peu près aucune valeur explicative, ou bien avec une partie du corps d'une divinité, ce qui donne lieu à des rapprochements instructifs; parfois aussi, mais plus rarement, il cherche vraiment à commenter le nom de l'objet en question en y ajoutant une épithète ou quelques mots explicatifs. Il est à remarquer en outre que le système de jeux de mots, si cher aux Égyptiens dans leurs explications mythologiques, ne joue ici pour ainsi dire aucun rôle.

Cette nomenclature ne forme pas un tout par elle-même, elle fait partie d'un chapitre comportant-encore une introduction de quelques lignes et une suite un peu plus longue, qui indiquent clairement le but du texte tout entier (1): il s'agit d'amener devant Sokaris la Måkhent, , , la barque des enfers et d'en connaître chaque partie par son nom. Le titre manque, mais il est aisé à restituer : c'est un de ces Chapitres d'amener la Måkhent, comme nous en connaissons déjà plusieurs, très différents du reste de composition, dans les recueils funéraires du Moyen et du Nouvel Empire. Dans le sarcophage d'Assouan, ce texte est accompagné d'une vignette dessinée de façon aussi malhabile que toutes les autres représentations décorant ce monument : à la suite de la nomenclature est figurée une barque, une nacelle en tiges de papyrus, aux extrémités recourbées et se terminant à la poupe par une tête de faucon, à la proue par une fleur surmontée d'un uræus; elle est munie de deux longs gouvernails et porte, en plus de la momie dressée sous

nomenclature, et qui paraîtront plus tard dans la publication de ce chapitre, que prépare M. Lacau.

⁽¹⁾ Nous ne donnons pas ici ces deux parties du texte qui n'ont que très peu de rapport avec la

un édicule et accompagnée de trois officiants, une série de personnages levant les bras en signe d'adoration. Une corde part de cette barque, passe au-dessus de la liste et retombe de l'autre côté; là, un homme accroupi par terre



devant Osiris qui est assis sur son trône, dans un pavillon, tient l'extrémité de cette corde : c'est le mort qui est censé amener la barque devant le dieu. Comme au chapitre xcix du Livre des morts, la Mâkhent est ici un bateau quelconque, sans caractère particulier, et auquel ne peut s'appliquer aucun des noms de la liste. Il faut croire que les Égyptiens ne se faisaient pas une idée exacte de ce que devait être la barque des enfers et que, pour être sûrs de ne pas être pris au dépourvu au moment où ils devraient la remorquer, ils croyaient préférable de s'arranger à connaître tous les noms d'agrès des divers bateaux en usage en Égypte ainsi que leur valeur mystique et, pour plus de sûreté encore, d'emporter avec eux au tombeau une sorte d'aide-

On n'a publié jusqu'ici que deux variantes de ce texte, provenant de deux sarcophages trouvés à Meir, et datant de la même époque (1); ces monuments ont beaucoup souffert, ainsi les premières colonnes de la nomenclature sont effacées dans tous les deux, et pour l'un d'entre eux, le commentaire a presque entièrement disparu avec les derniers signes de noms, tandis que pour l'autre il ne reste guère que ce commentaire. Dans ces deux exemplaires, ce texte ne se trouve pas sur une des parois de côté du sarcophage, mais sur la planche du fond, qu'il couvre tout entière.

mémoire sur ce sujet.

⁽¹⁾ Musée du Caire, n° 28055 et 28056 (LACAU, Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire, I, p. 149-152).

Ce travail était déjà sous presse lorsqu'on découvrit à Meir, pendant la saison d'hiver 1910-1911, une nouvelle série de sarcophages de la même époque, sur lesquels se retrouve le même texte, avec la nomenclature des parties de bateaux, parfois un peu mutilée, mais dans la plupart des exemplaires, presque aussi complète que dans le cercueil d'Assouan. Je tiens à exprimer ici ma reconnaissance à M. Lacau qui m'avertit de la chose et voulut bien mettre gracieusement ses copies à ma disposition; grâce à lui, j'ai pu profiter de cette belle série de variantes encore inédites, très instructives le plus souvent, pour compléter et modifier en bien des cas les résultats de mon travail.

Nous avons donc maintenant entre les mains huit exemplaires du même texte — tous au Musée du Caire — que je désignerai par des lettres, pour plus de commodité dans les citations et les références. La lettre A sera réservée au texte d'Assouan qui, étant le plus complet, a servi de base à cette étude, tandis que les deux fonds de sarcophage de Meir, publiés antérieurement, seront désignés par les lettres B (n° 28055) et C (n° 28056). Enfin la série des nouveaux cercueils de Meir, où notre texte est également écrit sur la planche du fond, se classe de la façon suivante :

Le degré de parenté qui existe entre ces différents textes est facile à établir, au moins dans ses grandes lignes; le lieu de provenance détermine déjà une division générale en deux classes, l'une composée du seul exemplaire d'Assouan, où le texte est écrit sur une des parois et accompagné d'une vignette, l'autre, avec les sept variantes de Meir, où il est écrit sur le fond, sans vignette. La place disponible seule détermine l'absence ou la présence de l'introduction et de la suite, et dans ce dernier cas, la fin est souvent tronquée.

Dans la première classe, la composition est plus régulière, plus correcte; chaque nom est suivi d'un déterminatif indiquant la matière d'une façon plus exacte que dans la classe de Meir, et le nombre de chaque catégorie d'agrès

est donné avec plus de précision; les gloses correspondent mieux aux mots auxquels elles doivent se rapporter, sauf vers la fin, où l'on trouve des interversions notables. Par contre l'orthographe, souvent défectueuse, demande à être rectifiée en de nombreux endroits, et l'écriture, un hiératique très cursif, prête parfois à des méprises.

La classe de Meir peut se subdiviser encore, car les sept textes n'ont certainement pas été copiés sur le même manuscrit : ainsi E, F, G et H introduisent avant le n° 6 de la liste un mot qui est manifestement emprunté à un type de bateau autre que la barque solaire, et il n'y a pas d'adjonction correspondante dans le commentaire qui se trouve déplacé d'une case, et les gloses ne sont plus en regard du mot auquel elles doivent se rapporter. Il n'est guère admissible que la même erreur se retrouve sur quatre monuments différents, si elle n'a pas été copiée sur le même manuscrit. Quant aux trois autres exemplaires, s'ils sont de la même famille que ces derniers par rapport à l'orthographe des mots, ils se rapprochent davantage du texte d'Assouan pour la disposition générale, qui est plus normale et plus correcte. Tous les textes de la classe de Meir intercalent entre le nom et la glose la préposition , qui doit signifier ici « comme, en qualité de »; dans A par contre, le commentaire suit le mot, sans intermédiaire. Nous pouvons donc établir pour la filiation générale des textes, en tenant compte de ces divergences, le tableau suivant :

Archétype.		
Copie d'Assouan.	Copie de Meir.	
	1 re version.	2° version.
A.	B. C. D.	E. F. G. H.

Quant à l'archétype, il émane très probablement, comme du reste la plupart des textes funéraires très anciens, du sanctuaire d'Héliopolis. Un fait confirme cette hypothèse, c'est que la liste énumère en première ligne tous les objets qui se trouvent sur le pont de la barque solaire, et qu'il n'est parlé d'aucune autre barque sacrée. J'ai dit plus haut que sa composition devait dater de la fin de l'Ancien Empire; c'est en effet le moment où le culte de Râ devient prépondérant et où les écrits héliopolitains se répandent dans tous les tombeaux.

Bulletin, t. IX.

En plus de quelques mots désignant des parties de bateaux, disséminés dans des inscriptions diverses, nous avons quelques rares textes religieux qui en donnent des séries plus ou moins longues, mais dont aucune n'est aussi importante que celle que nous étudions ici. Le plus ancien de ces textes, puisque ceux des pyramides, qui parlent souvent de la barque solaire (1), mentionnent à peine ses parties, date aussi du Moyen Empire et se trouve à trois exemplaires sur les parois de tombeaux ou de sarcophages de l'époque. Ce chapitre d'amener la barque, , étudié et traduit par M. Lefébure (2), contient sous forme d'allusions, au milieu de formules mystiques dont le sens est souvent encore obscur, la mention d'un certain nombre des mots qui paraissent dans notre texte, une dizaine environ, qui n'ont guère d'intérêt qu'au point de vue des variantes graphiques. Je désignerai ces trois textes parallèles par les lettres suivantes:

- L. Tombeau de Horhotep, 1. 425-494(3).
- M. Cercueil de Sit-Bastit, fond de la cuve (4).
- N. Cercueil de Mentouhotep, fond de la cuve (5).

Pour le Nouvel Empire, le chapitre xoix du Livre des morts, qui porte aussi le même titre de chapitre d'amener la barque, contient une liste de noms d'agrès du même type que celle des sarcophages d'Éléphantine et de Meir, avec un court commentaire accompagnant chaque mot, ou plutôt une glose qui, à côté du nom vulgaire, donne le nom mystique de chaque objet; cette liste, disposée souvent aussi de la même manière, dans des colonnes divisées en deux parties, se compose d'une vingtaine de noms qui se retrouvent à peu près tous, mais avec des variantes très appréciables, dans celle du Moyen Empire. Malgré ces ressemblances, les deux nomenclatures n'ont certainement pas la même origine et la plus jeune ne peut être considérée comme une dérivation ou un abrégé de l'ancienne : à part les objets relatifs à l'amarrage, qui passent en tête au lieu de venir à la fin, les autres mots sont placés les uns à la suite

⁽¹⁾ Relevé de ces textes dans Foucart, Sphinx, X, p. 201-220.

⁽²⁾ Proc. of Soc. Bibl. Arch., XVII, p. 105-119. Ce commentaire n'a pas été publié entièrement.

⁽³⁾ Musée du Caire, nº 28023; MASPERO, Trois

années de fouilles, p. 163-167; LACAU, Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire, I, p. 50.

⁽⁴⁾ Musée du Caire, n° 28034; Maspero, Trois années de fouilles, p. 228-231.

⁽⁵⁾ Lepsius, Aclteste Texte, pl. XII-XV, 1. 1-66.

des autres sans lien apparent, en désordre, et surtout le commentaire nouveau n'a plus aucun rapport avec l'ancien. Ce chapitre, que j'appellerai ici X, est un des plus fréquents dans les papyrus d'époque thébaine et nous donne par conséquent une belle série de variantes pour chaque mot (1), parfois même des déterminatifs assez bien dessinés pour qu'il ne puisse pas y avoir de doute possible sur l'objet qu'ils représentent.

Aux basses époques, en plus de la recension saîte du Livre des morts qui pour le chapitre xcix n'apporte pas de changement appréciable, on trouve un texte ptolémaïque entièrement différent de tous les autres, une sorte d'hymne de victoire mis dans la bouche d'Isis et célébrant l'une après l'autre les parties les plus importantes de la barque qui portait Horus lors de sa lutte contre Set (2). La plupart des mots sont les mêmes, ou à peu près, que ceux du Livre des morts, mais les phrases dans lesquelles ils sont enchâssés, quoique rentrant aussi dans le genre « commentaire mythologique », donnent des renseignements nouveaux en établissant les rapports de certaines pièces entre elles. Cette « ode à la barque » sera désignée dans ce travail par la lettre Z.

De ces quatre séries de textes d'origine différente, j'employerai ici celui du Moyen Empire (L, M, N), la liste du Livre des morts (X) et l'hymne ptolémaïque (Z) comme points de comparaison et de discussion, et suivrai la liste des mots que donnent les sarcophages d'Éléphantine (A) et de Meïr (B-H) et qui est en même temps la plus rationnelle et la plus complète. J'ai cru devoir, non pas rétablir la forme originale du mot, mais conserver l'aspect sous lequel il se présente dans la liste A, c'est-à-dire avec l'adjonction du suffixe possessif β , qui se rapporte à la barque elle-même, et vient se placer à la fin du mot, après le déterminatif spécial et avant le signe indiquant la matière dont est fait l'objet, empêchant ces deux signes, qui le plus souvent sont semblables, de se confondre et donnant ainsi parfois des indications précieuses; il y a eu du reste, de ce côté, quelques erreurs ou inadvertances du scribe, ainsi

pl. VII, l. 3-9; traduction du texte dans Lefébure, Rites égyptiens, p. 95-96, sans commentaire, avec identification peu satisfaisante des agrès. Relevé des noms dans Brugsch, Dict. hiér., Suppl., passim, et en particulier p. 351 et 495.

⁽¹⁾ NAVILLE, Das æg. Todtenbuch, I, pl. CXI; II, p. 221-229; LE PAGE RENOUF, Book of the Dead, p. 174; Pap. de Nou (Brit. Mus., 10477), pl. 21-23; cf. Budge, Book of the Dead, Text, p. 204-210.

⁽²⁾ NAVILLE, Textes relatifs au Mythe d'Horus,

deux fois le β est remplacé part un Λ (n° 1 et 2), une fois il est doublé (n° 6), tandis qu'il a disparu dans trois endroits (n° 33, 36 et 37).

Ces mots ne se trouvent que dans A et, avec une orthographie plus correcte , Jans D. 8-9, E. 6-7, G. 5-6. Le trait qui accompagne le montre que ce signe ne doit pas être considéré comme un syllabique, mais comme un idéogramme (1) : il s'agit donc de deux parties du bateau, en bois, qui ont la forme de faucilles, l'une à l'avant, l'autre à l'arrière. Or la presque totalité des barques sacrées ou funéraires ont précisément la proue et la poupe recourbées en forme de faucille, et ce modèle ne se trouve pas dans les bateaux usuels; ces premiers mots montrent donc clairement à quel genre de bateaux se rapporte le commencement de la liste, à un modèle de nacelle très primitif, tombé en désuétude pour l'emploi ordinaire déjà très anciennement et conservé uniquement pour l'usage du culte et des funérailles : la proue et la poupe étant exactement semblables, il n'était pas besoin d'un nom spécial pour distinguer l'une de l'autre, et le nom de l'instrument usuel qui s'en rapprochait le plus pour la forme, la faucille, suffisait pour les désigner. Quant à la lecture de ce mot, il est possible qu'il faille adopter celle de , qui se trouve dans le texte L, l. 457.

Le commentaire assimile ces deux parties de la barque à la partie antérieure (1) des dieux 1 et 1 (var. 7) (var

3.

(Var. D. 10: f(), ...; E. 8: f(), ...; G. 7: f(), ...) Mot nouveau pour lequel les homonymes f(), ..., griller, f(), ..., plante

(1) Sethe, Zeitsch. f. äg. Spr., XLV, p. 45. — (2) Brugsch, Religion und Mythologie, p. 218-219; Jéquier, Le Livre de l'Hadès, p. 21.

non déterminée, ne donnent pas un sens satisfaisant, pas plus que le nom du serpent divin of ham; à peine le copte oyomre, arces, turres, pourrait-il être pris en considération.

Le commentaire proposer ce sens pour le mot ouami.

Les variantes D. 11, E. 9, F. 11, G. 8, donnent la lecture correcte du groupe in firm, ce qui signifie, littéralement : « Ses quatre (bâtons?) des quatre portes, en bois »; il y a donc ici deux séries d'objets de nature différente, composées chacune de quatre éléments et réunies en un seul groupe; le commentaire insiste sur cette idée de quatre, puisqu'il assimile cette partie du bateau aux quatre génies funéraires, Amset, Hapi, Douamoutef et Kebhsenouf. Sur quelle espèce de bateau pouvons-nous retrouver un objet qui réponde à cette description, et tout d'abord sur quelle barque sacrée ou funéraire du type w, puisque nous avons reconnu ce modèle dans les premiers noms?

La plus ancienne et en même temps la plus importante de ces harques est sans contredit celle du soleil, la Mâdit-Somkit (ou Mândit-Mesektit), combinaison très ancienne de deux barques distinctes à l'origine, celle du soleil levant et celle du soleil couchant; on en voit un modèle gigantesque à côté de l'obélisque d'Abou-Gorab (1) et des réductions, en bois stuqué et peint, dans les tombeaux de Bersheh (2). Si on la considère par rapport à l'accastillage, le

⁽¹⁾ Borchardt, Re-Heiligtum des Ne-Woser-Re, p. 52.

⁽²⁾ DARESSY, Annales du Service des Antiquités,

I, p. 32 et 37. Nous donnons à la planche II la reproduction d'une de ces barques de Bersheh, d'après une photographie de É. Brugsch pacha.

premier des objets qu'on trouve sur le pont, en partant de la poupe, est un massif à base carrée, haut du double et décoré de lignes verticales et horizontales, peintes en noir sur blanc, qui donnent un peu à ses quatre côtés l'aspect de portes; au-dessus, à chacun des angles, se dresse un long bâton

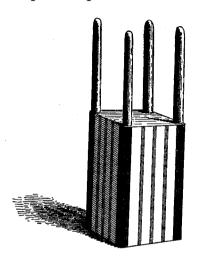


Fig. 2. — D'après une des barques solaires de Bersheh.

droit, de couleur noire. Cet objet correspond donc exactement au mot qui nous occupe; sur aucune autre barque sacrée ou funéraire, sur aucun bateau usuel, on ne retrouve un accessoire ou un agrès remplissant les conditions demandées, et ce fait nous permet, en identifiant ce nom, de préciser le genre de barque sacrée auquel se rapporte la première partie de notre liste, et qui n'est autre que la barque solaire.

Au chapitre extri du Livre des morts, une série de vignettes montrent de petits édicules hauts et étroits, surmontés le plus souvent de quatre fers de lance (khakerou), qui représentent les

ont une grande analogie avec le petit monument ornant la poupe de la barque solaire; on les retrouve du reste, exactement semblables, à l'arrière de la barque solaire, dans les représentations peintes sur les sarcophages des prêtres de Montou (Musée du Caire); en tenant compte de cette ressemblance qui ne semble pas purement fortuite, on pourrait voir dans ce dernier objet, soit l'entrée ou la sortie du Douat, soit plutôt les portes des quatre maisons du monde qui sont sous la domination immédiate du dieu-Soleil.

manque, nous le retrouvons à la ligne 23 (1) à la place qu'occupe correctement dans A (col. 30) le mot & qui signifie « gouvernail », sans que pour cela le scribe ait changé le commentaire (cf. C. 20)(2), ce qui fait croire à une inadvertance de sa part; il en est de même pour tous les autres exemplaires provenant de Meir, qui répètent deux fois le mot ouzou, mais ortho-(X) donne aussi le même nom (1) (plus fréquemment 1) avec le commentaire and alle deux colonnettes du Kher-nouter, comme s'il s'agissait des deux supports de gouvernails; cependant le gouvernail paraît beaucoup plus loin dans la liste, avec son nom ordinaire [•] , et à côté des outour on trouve nommée la rame 📜 -- (pagaie?); à la place du déterminatif ordinaire -, on trouve une fois celui, plus caractéristique, de]. M. Pierret a proposé le sens de « gaffe » (3), mais nous connaissons fort bien le nom de cet objet, qui se retrouve plus loin dans notre liste (A. 43). Enfin Z (1. 4) donne un mot 🖡 🗠 qui semble bien avoir une certaine parenté avec outou, s'il n'en est pas une déformation explicative : la phrase dit que cet objet est sur son ____ comme Horus sur les genoux de sa mère, et il s'agit ici sans doute du gouvernail (4) fonctionnant librement sur une traverse munie d'une encoche, sur un tenon préparé ad hoc.

Ges renseignements plus ou moins contradictoires sont en somme peu satisfaisants; pour arriver à la solution de la question, il convient d'abord de la chercher sur la barque solaire, puisque, d'après les mots précédents, c'est bien évidemment d'elle qu'il s'agit dans cette première partie de la liste. Cette barque est fée, elle avance sans rames ni voile, par pure magie, et ses propulseurs — si vraiment nous devons interpréter ce nom de cette manière — sont nécessairement aussi des instruments magiques, non des objets réellement utilisables par les hommes, comme sur les bateaux ordinaires; leur rôle très important, à côté des autres accessoires qui paraissent plutôt d'ordre passif, doit leur assurer

⁽¹⁾ Je numérote les textes B et C à partir de la première colonne de la nomenclature, après la lacune initiale.

⁽²⁾ Comme on l'a vu plus haut, les deux textes de Meïr sont à peu de chose près identiques, et l'on peut compléter sans beaucoup de

risques d'erreur les noms de B par le commentaire de C. Ici du reste la question est de peu d'importance.

⁽³⁾ Le Livre des morts, p. 298.

⁽⁴⁾ Dans ce texte, ce mot semble remplacer qui ne paraît pas plus que dans B.

à bord une place d'honneur et nous permettre de les déterminer facilement. Si, de l'endroit où nous avons retrouvé le numéro 4, le meuble aux quatre portes et aux quatre piquets, on avance vers le centre de la barque, on se trouve justement en présence de deux objets semblables placés l'un derrière l'autre à peu près à la hauteur du maître-bau et si hauts qu'ils dominent de beaucoup les autres accessoires qui garnissent le pont; ce sont comme de longues perches recourbées dans le haut presque à angle droit, la pointe dirigée vers l'avant du bateau; celui d'avant est planté dans un gros socle de bois, tandis que l'autre est simplement appuyé à un bloc analogue mais de section carrée auquel il s'accroche par l'intermédiaire d'une sorte de demi-tambour surmonté d'un couteau, qu'il traverse ainsi de part en part. Le premier de ces deux objets, entouré de quatre accessoires comme d'une garde d'honneur, occupe la place prépondérante, et le second a l'air de n'être que son inférieur, son suivant : vu de profil, avec la pièce qui sert à le rattacher au massif auquel il est accolé, ce dernier présente en effet exactement la forme du signe \ dont la signification primitive est celle de «suivre», et l'on peut se demander si c'est cette pièce de la barque solaire qui a servi de modèle à l'hiéroglyphe 🕽 et lui a donné sa signification, ou bien si c'est parce que ce deuxième oudjou est «à la suite» du premier, qu'il a pris cette forme particulière, dérivée alors du signe en question ; la première de ces deux hypothèses me paraît la meilleure puisqu'elle fournirait pour le signe), dont le sens n'a pas encore été déterminé (1), une explication parfaitement plausible tant pour la forme que pour la signification, en le rattachant à un objet réel, à un des accessoires les plus importants de la barque solaire.

Ces deux oudjou ont exactement la forme que leur attribue le déterminatif du Nouvel Empire, cité plus haut, ce qui est une preuve de plus en faveur de leur identité. Que représentent réellement ces deux perches au bout recourbé et quelle est leur origine? Nous devons sur ce point nous contenter pour le moment d'hypothèses, mais je suis tenté d'y voir des symboles solaires : il est à remarquer en effet que dans cette barque, qui n'est autre que le véhicule ordinaire du soleil, il n'existe aucune représentation du disque solaire : il n'y a même pas de place réservée à cette divinité; d'un autre côté les deux oudjou,

⁽¹⁾ GRIFFITH, Hieroglyphs, p. 62.

et surtout le premier, occupent une position tellement dominante qu'il pourrait sembler tout naturel de voir dans ces bâtons recourbés, soit une forme de Râ lui-même, ou de Râ et d'Harmakhis, soit un emblème substitué à leur image. A l'appui de cette thèse, je citerai certaines barques solaires d'un type beaucoup plus simple, comme elles sont souvent représentées sur les vignettes du *Livre des morts* (1), où l'on ne voit sur le pont que le soleil lui-même (Toum ou Khepra) et un grand signe placé devant ou derrière lui. N'était la couleur noire de ces objets (2), on pourrait être tenté d'y reconnaître une flamme.

6.

«Les quatre défenseurs » (3); nous devons en effet rapprocher ce mot du verbe bien connu • [• • • « écarter, protéger, vaincre » plutôt que de • • • • • qui se rapporte bien à la navigation, mais avec le sens de remonter le fleuve, en opposition avec • • « redescendre le courant », ce qui ne saurait donner ici une signification acceptable. Ce nom, pour désigner des pièces de bois appartenant à la barque, se retrouve deux fois dans notre liste, ici avec le chiffre de 4, et plus loin (n° 10) de 2 seulement; les objets qui sont appelés ainsi ne sont pas les mêmes dans les deux cas, aussi pouvons-nous considérer ce mot comme un terme sans grande précision employé pour désigner certains accessoires de nature purement mystique, plutôt que comme le nom technique d'un agrès réel de la barque solaire.

Ici, il n'est pas difficile de trouver un groupe de quatre objets auxquels ce nom pourrait s'appliquer, au point où nous sommes arrivés du pont de la barque solaire, à proximité des *oudjou*: en effet, tout autour du premier de ceux-ci, sur le socle même qui le surélève, se dressent deux bâtons droits et

Bulletin, t. IX.

Royal Tombs, I, pl. XVII). — Dans les sarcophages des prêtres de Montou conservés au Musée du Caire, le) de l'avant est le plus souvent vert, le) bleu.

(3) Le texte A seul, plus précis que les autres en ce qui concerne les chiffres, donne clairement ici le nombre 4, tandis que D. 13, F. 14 et G. 11 mettent simplement le pluriel au uu, et même E. 12, le chiffre 2.

⁽¹⁾ Chap. xvII, cxxxIII; en particulier pap. d'Ani, pl. X.

⁽²⁾ DARESSY, Annales du Service des Antiquités, I, p. 37. M. Foucart (Sphinx, X, p. 195, n. 3) dit par contre que ces bâtons étaient rouges, mais j'ai pu constater sur place que cette donnée n'est pas exacte et ne correspond qu'à la partie inférieure du . Le . est par contre réellement rouge sur une plaquette d'époque thinite (Petrie,

deux supports d'enseignes sur lesquels sont fixés de petits faucons momifiés , ceux-ci à droite et à gauche de la longue hampe recourbée, tandis que les deux



Fig. 3. — D'après une des barques solaires de Bersheh.

bâtons se trouvent l'un devant, l'autre derrière : tels qu'ils sont disposés, on dirait en effet une escorte déployée autour de son chef pour le défendre, aussi le nom de *khesfou* s'applique-t-il on ne peut mieux à ces accessoires qui devaient avoir un rôle assez important sur la *Mâdit-Somkit*, puisqu'on les reconnaît nettement sur des figurations de très petite taille comme les hiéroglyphes des textes des pyramides (1); on retrouve faucons et bâtons, ceux-ci légèrement recourbés, dans une vignette du *Livre des morts*, au chapitre

cxxx, et dans les barques peintes sur les sarcophages des prêtres de Montou. Les « quatre grands dieux qui sont dans le ciel » dont parle le commentaire, \(\) \(\) \(

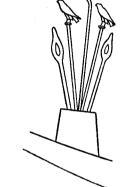


Fig. 4. — D'après un des sarcophages des prêtres de Montou.

dieux planétaires, bien que le chiffre 4 ne s'accorde pas avec le nombre des planètes que connaissaient les Égyptiens (2), ou les quatre fils d'Horus. Peut-être aussi, et plus probablement, n'est-ce qu'une personnification des rayons du soleil.

Entre les oudjou (n° 5) et les khesfou (n° 6), les textes prêtres de Montou. E. 11, F. 13, G. 10 intercalent un nouveau mot, \bigcap (ou ...), sans lui adjoindre une glose spéciale, et ainsi, pour ces trois textes ainsi que pour H qui fait partie du même groupe, mais où le début est détruit, tout

(1) On y voit tout au moins les deux faucons sur leurs perchoirs, à côté des outou et de leurs socles. Cf. Sethe, *Pyramidentexte*, I, p. 210, 335, 485, 496, etc. Le texte E. 12 qui ne parle que de deux *khesfou*, applique sans doute ce nom seulement aux bâtons surmontés d'un faucon.

(2) Pour le nombre de ces dieux, on pourrait voir dans ce texte et dans la plupart des variantes, soit le signe du pluriel, soit le chiffre 3; seul le texte G. 10 donne clairement le nombre h, qui correspond avec le nombre des khesfou.

Brugsch, Thesaurus, I, p. 63-79. Ces listes qui donnent toujours cinq planètes sont toutes de basse époque; il est possible que très anciennement on n'en ait connu que quatre; les documents ne sont pas encore suffisants pour admettre la chose autrement que comme une pure hypothèse.

des parties de bateaux et ne correspond donc plus au nom auquel il devrait s'appliquer; à ce point de vue la suite montre clairement que ce sont les autres variantes qui nous donnent la vraie version et que le mot seperit ne peut être qu'une adjonction fautive. Pour en expliquer l'origine, il faut se reporter plus loin dans la liste, au n° 21, où se trouve le terme plus d'une erreur du scribe, a été placé dans un groupe autre que celui auquel il appartenait en réalité et transformé par la chute de la consonne initiale. Seul, le texte E donne mesperit à sa place accoutumée et ici la forme abrégée. Quant au mot seperit lui-même, c'est un mot connu et qui se retrouve plus bas, dans les gloses, avec le sens de «lèvres»; il serait difficile d'appliquer ce mot à un des agrès de la barque solaire.

7.

«Les deux agrandisseurs » (1); le sens de ce mot est parfaitement clair, et ne peut s'appliquer, sur la barque solaire, qu'aux deux gros socles qui se trouvent au milieu du pont et qui précisément rehaussent et supportent les deux oudjou; l'un de forme carrée ne fait que soutenir le placé devant lui, tandis que l'autre, qui est cylindrique, porte non seulement le bâton recourbé, mais encore ses quatre « défenseurs ». Dans les images réduites de la Mâdit, comme les signes hiéroglyphiques des pyramides, ces blocs de bois ne servent plus vraiment de socles, mais sont placés à côté des oudjou, peut-être pour mieux les faire ressortir. Dans les sarcophages des prêtres de Montou le deuxième socle disparaît, tandis que le premier, plus étroit en haut qu'en bas, rappelle le signe — ou la base du ...

Le commentaire porte ou plutôt, comme dans les variantes ou plutôt, comme dans les variantes ou plutôt, comme dans les variantes ou pays de Ount (?) avec Set dans le passage du pays de Ount (?) ou « dans la terre de Kat, dans la ville de Nedat». Ce texte très obscur ne nous donne pas de renseignement utile, mais il est à remarquer que le mot ou désigne

⁽¹⁾ Les var. F. 15 et G. 12 donnent également le nombre 2, tandis que D. 14 et E. 13 mettent le signe du pluriel.

⁽²⁾ Ge pays est nommé comme lieu d'origine du 32° juge des enfers, au chapitre cxxv du *Livre des morts*.

aussi, quoiqu'il ne paraisse pas dans notre liste, une partie du bateau (1) (le pont?).

La barque sacrée d'Osiris, la *Neshmit*, portait aussi des pièces de bois du même nom $\lim_{n \to \infty} \sum_{i=1}^{n} {}^{(2)}$ dont nous ne pouvons soupçonner l'usage, le texte où elles sont mentionnées ne donnant aucun détail explicatif.

Dans les bateaux d'époque postérieure (Z, l. 6) on retrouve ce mot, avec une légère différence d'orthographe, comme si l'on avait oublié sa signification primitive, sous la forme , pour désigner des pièces de bois sur lesquelles venaient se fixer les cordes , sans doutes des bittes ou quelque chose d'analogue (3).

petits trajets, ont également à l'avant ces sortes de bras qui servent en même temps de support aux bancs des rameurs et de barrière pour empêcher le bétail de tomber à l'eau; voir par exemple Lepsius, *Denkm.*, II, pl. LXII, CIII, CIV, etc.

⁽¹⁾ LEPSIUS, Todtenbuch, chap. xcvIII, I. 4.

⁽²⁾ Tombeau de Horhotep, 1. 783; MASPERO, Trois années de fouilles, p. 179.

⁽³⁾ BRUGSCH, Dict. hiér., Suppl., p. 1006.

⁽⁴⁾ Certains bateaux servant à transporter le bétail et les marchandises, sortes de bacs pour

9.

Entre les deux bras, à l'extrémité antérieure du pont de la Mâdit, est placée une planche longue et étroite sur laquelle se dressent, en une seule rangée, une série de plumes d'autruche , ou plutôt d'imitations de plumes d'autruche, en bois (2). Dans les représentations peintes (3), ces plumes ne sont pas cachées derrière la tenture, mais on les voit se détacher sur l'étoffe rouge, comme si elles y étaient brodées ou appliquées : elles font donc partie de la décoration des bras de l'avant, et n'ont sans doute pas une signification symbolique particulière, car dans ce cas on aurait cherché à les faire ressortir davantage. Il est à remarquer du reste qu'aucun autre mot de la liste ne saurait s'appliquer à cette rangée de plumes de bois, qui ne me paraît pas, par conséquent, être une des pièces constitutives de l'accastillage de la barque solaire, mais une adjonction, ancienne sans doute, bien que non indispensable, de nature décorative plutôt que symbolique. L'origine de cet accessoire doit être cherchée dans une autre barque sacrée, celle dont la Mâdit se rapproche le plus, la Henou de

⁽¹⁾ Brugsch, Dict. hiér., p. 1380.

sur les barques de Bersheh on en voit six ou neuf.

⁽²⁾ Le nombre de ces plumes n'est pas constant;

⁽³⁾ Papyrus of Ani, pl. X, XIX et XX.

Sokaris (1): sur celle-là, à l'endroit même où nous avons ici la planche aux plumes, on voit une rangée de petits faucons placés l'un derrière l'autre, aussi en nombre très variable, montant vers la proue; la mention de la barque *Henou* dans le commentaire montre assez clairement qu'il s'agit ici d'un emprunt fait à celle-ci par la *Mâdit*.

Je proposerai donc de voir dans les mots que nous étudions une expression désignant toute la décoration, extérieure et intérieure, en bois et en étoffe, des deux accoudoirs de la proue, la planche aux plumes aussi bien que les tentures.

Le mot est le même qu'au numéro 6, mais ici les objets portant ce nom sont, dans toutes les variantes, au nombre de deux et non plus de quatre; le commentaire dit que ce sont les deux sabres (2) du maître des humains (Osiris):

Dans cette partie de la barque solaire, tout à l'avant, il n'y a deux objets semblables accouplés qu'à l'extrémité de la grande caisse serrée entre les huit piliers, sous la forme de deux faucons momifiés regardant vers le ciel ou simplement de deux têtes de faucons. Ces oiseaux sont là pour défendre et protéger le contenu du coffre, donc le dieu mort : accroupis sur la paroi qui recouvrait la tête de la momie quand ce sarcophage était dressé, ils n'ont pas changé de place au moment où on le coucha sur la barque, et ainsi s'explique leur posture qui paraît bizarre au premier abord. On retrouve ces deux faucons au-dessus de la tête du dieu mort dans divers monuments, entre autres sur le cénotaphe d'Osiris trouvé à Abydos (3). La fonction de ces deux oiseaux peut donc fort bien correspondre au nom que nous avons ici; cette identification est d'autant plus probable que dans les objets où nous avons déjà reconnu les quatre khesfou du numéro 6 se trouvent également deux faucons.

Dans le texte L. 437-439 (cf. M. 89, N. 10-12) se trouve, à côté d'autres

⁽¹⁾ CAULFEILD, Temple of the Kings, pl. VI.

⁽²⁾ C'est le seul sens du mot khopesh qui soit admissible, celui de l'arme utilisée surtout à partir du Nouvel Empire. Le mot qui originaire-

ment désigne la jambe d'un animal, ne pourrait en aucun cas représenter une partie du corps d'un dieu de forme humaine.

⁽³⁾ Amélineau, Le tombeau d'Osiris, pl. III, IV.

noms de parties de la barque divine, un mot of A qu'on explique en disant que c'est «l'écume (?) sortant des lèvres de Babaï». Le renseignement est assez peu précis mais la proximité du mot that A permet de supposer que ces khesfou sont les garde-fous de l'avant de la barque plutôt que les bâtons et enseignes du numéro 6.

11.

(Var. E. 16:) [(?) Le commentaire est des plus obscurs: (?) (var. (var. (γ)) (var. (γ

qui ne s'explique pas, le coffre en question n'étant pas en contact avec le bordage.

Cette pièce est aussi un emprunt fait par la Màdit à la Henou: c'est le sarcophage même de Sokaris qui est la raison d'être de la barque bizarre qui le renferme; il en remplit toute la partie centrale et tous deux sont étroitement maintenus par les huit piliers qui supportent tout le monument, qui lui don-

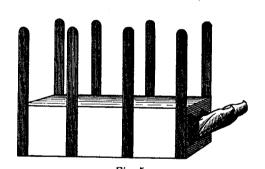


Fig. 5. D'après une des barques solaires de Bersheh.

nent son aspect caractéristique et qui ont passé tels quels sur la barque solaire où ils n'ont plus leur signification, puisque le coffre est posé directement sur le pont de la barque et n'a plus besoin de ces soutiens. Il est très possible que le nom de l'objet, explicable à bord de la *Henou* où les bords du coffre reposent directement sur les «lèvres» de la barque, ait aussi été employé sans modification pour le désigner dans ses nouvelles fonctions.

(1) Cf. Pyr. Ounas, 1. 486.

12. titt 1 1 1 1 ---.

(Var.: III) (Les roseaux.» Tout à l'avant de la barque, tombant du haut de la proue jusqu'au ras de l'eau, on voit sur les représentations peintes, une sorte de draperie striée de lignes verticales qui n'était autre, à l'origine, que la figuration des roseaux arrachés par le bateau divin à son passage dans la région marécageuse séparant le monde de la nuit de celui des vivants. On peut se figurer cette tenture un peu dans le genre de certaines portières japonaises, une série de cordelettes assujetties dans le haut seulement et sur lesquelles étaient enfilées des perles longues, ou, s'il faut en croire le déterminatif qu'on trouve ici, de petits morceaux de bois cylindriques. Le commentaire la compare à la chevelure du dieu Ba, du bélier de Nubie :

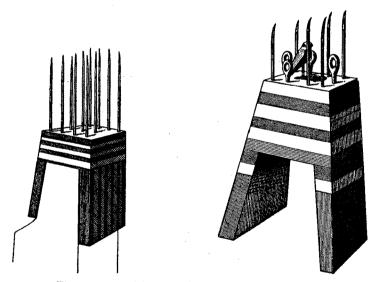


Fig. 6 et 7. — D'après les barques solaires de Bersheh.

il est dit que ce sont les poils de la queue de Set. Tout à côté sont mentionnés des sortes de joncs 1, 4 « les aiguillons qui sont dans la bouche de Baba», qui ne paraissent pas dans notre liste et sont sans doute les bâtons pointus

dressés sur la plate-forme au sommet de la proue, dans les modèles de Bersheh. Nous ne pouvons nous rendre compte de la signification exacte de ces bâtons : sur une des barques de Bersheh, il y en a un au centre et dix tout autour; sur l'autre, celui du milieu est surmonté d'un faucon, et quatre de ceux du tour sont remplacés par des sortes d'anneaux. Dans les représentations d'époque postérieure, entre autres les sarcophages des prêtres de Montou, on voit au milieu, soit le petit oiseau, soit le dieu enfant, et devant et derrière lui trois bâtons bleus qui affectent un peu la forme de massues.

"L'œil" ou plutôt "les yeux" (var. E. 18: \$\sim_{i=1}^{\cappa}|; G. 18: \$\sim_{i=1}^{\cappa}|\$). Sur la coque elle-même, près de la proue, à une des parties les plus en vue du bateau, on ménageait un rectangle dans lequel on peignait ou on sculptait les deux oudjas \$\sim_{i=1}^{\cappa}\$, et cela sur les deux bords; pour être mieux en évidence, ce rectangle est souvent peint d'une autre couleur que le reste de la barque, et sans doute qu'à l'origine, quand il ne s'agissait que d'une nacelle en roseaux, c'était une pièce à part, une planchette qu'on incrustait dans le bordage, puisqu'elle figure dans la liste au même titre que les accastillages et agrès, et non comme simple motif décoratif. La présence en cet endroit de ces oudjas montre assez l'importance qu'avait cette représentation aux yeux des Égyptiens.

Le commentaire, qui est une simple paraphrase du nom, (var. E. 17: " ; C. 3: ; C. 3: ; C. 3: ; E. 17: ; C. 3: ; C. 3:

Ici se termine la nomenclature de la barque solaire : ces treize mots suffisent, comme nous l'avons vu, à donner l'énumération complète de toutes ses parties. Les noms suivants s'appliquent à des mâts, des voiles, des agrès divers, et nous savons que rien de semblable ne se trouvait sur la Mâdit; c'est à peine si, à un moment donné, on crut devoir lui donner une paire de gouvernails, innovation malheureuse, puisqu'elle est en contradiction avec le principe même du mode de déplacement purement magique de cette barque (1), et qui est sans

(1) La reconstitution de la barque solaire d'Abousir dans le frontispice de l'ouvrage de Bulletin, t. IX.

M. Borchardt (Re-Heiligtum des Ne-Woser-Re, I, pl. I) me paraît donc fautive à cet égard.

doute postérieure à la composition de notre liste. A partir d'ici, nous devons donc chercher dans un autre genre de bateaux les agrès qu'énumère le texte d'Assouan et de Meïr.

14. **◎ ★■ | ○ ...**

faut pas songer à une gaffe, puisque nous connaissons fort bien le nom de cet objet, qui est du reste mentionné plus loin (nº 43), mais on doit plutôt, étant donné les noms suivants, relatifs au mât et à la voile, chercher dans le gréement un accessoire auquel ce nom puisse s'appliquer, et je ne vois guère là que la vergue qui puisse correspondre au nom d'une pièce de bois en forme d'épieu. Le commentaire : \(\blacktriangle = \blacktriangle \blacktria h es entrailles d'Isis et d'Osiris, ne donne pas la solution de la question; il y a jeu de mots par anagramme entre et , mais ces deux mots n'ont aucun rapport entre eux, à moins qu'on ne veuille voir dans le second — et rien n'est plus problématique une autre manière d'écrire le mot na la balance » : la ressemblance est en effet frappante entre la balance égyptienne et le type de mâture employé dans les grands bateaux à voile du modèle le plus ancien, avec la grande vergue droite au haut d'un mât formé de deux poutres qui vont s'écartant par le bas (2). Dans la balance, la pièce la plus caractéristique est certainement le fléau, et le fléau est représenté ici par la vergue dont les deux extrémités qui vont en s'amincissant, semblent en effet deux épieux réunis à la base, pouvant être voués l'un à Isis, l'autre à Osiris. On ne peut du reste, grâce à l'orthographe du mot 🖍 🔭 «, considérer cette assimilation que comme une hypothèse.

D'autres critiques sur des points secondaires de cette reconstitution, émises par M. Foucart (Sphinx, X, p. 187 et seq.), se trouvent pleinement justifiées par notre étude.

- (1) BRUGSCH, Diet. hiér., p. 1087.
- (2) Dans ce genre de bateaux, le bas de la voile, beaucoup plus étroit que le haut, est fixé

sur une pièce de bois qui repose sur le pont et qui mérite à peine le nom de vergue, étant, semble-t-il, indépendant du mât. Pour ce mot et les suivants, voir la figure 1 de la planche III, empruntée à une fresque de Dahchour conservée au Musée du Caire (IV dynastie; cf. J. de Morgan, Dahchour, II, pl. XIX).

Ce modèle de mât est de moins en moins employé à partir du Moyen Empire, pour disparaître complètement au Nouveau. Son nom cependant se conserva à côté du nom nouveau du mât droit, mais pour désigner une partie spéciale seulement, la tête de mât avec sa petite échelle rappelant un peu la partie supérieure du vieux mât d'époque memphite. C'est ainsi qu'on retrouve ce nom de le man dans X, avec un déterminatif qui ne laisse aucun doute sur le sens du mot ; quant à la variante le même de c'ête que par une confusion des plus naturelles entre les signes hiératiques let le le le man de le man de

est certainement mis par erreur à la place du signe Ce texte a du reste la particularité d'employer le chiffre 4 comme signe du pluriel.

⁽¹⁾ Papyrus de Nou, pl. XXI, l. 16.

⁽²⁾ Cf. Sethe, Zeitsch. f. äg. Spr., XXXV, p. 3.

⁽³⁾ Le chiffre 1111 donné par C. 5 après hennou

Les parties du bateau dont le nom est déterminé par sont extrêmement rares; il s'en trouve une dans D. 437 qui se nomme \(\) \\(\) \(\)

En présence de documents aussi contradictoires, je ne puis proposer l'identification du mot of avec la voile primitive en cuir que sous toutes réserves.

(Var. B. 10: (1)) [1] [22: | 1] [3]; G. 22: (1)] [1].) D'après le déterminatif aussi bien que par sa position dans la liste, ce mot ne peut signifier que « cordage », sans doute dans le sens le plus général, pour désigner les étais, drisses, bras, etc., et se rattache étymologiquement au verbe (1) « serrer, étreindre, embrasser » (3). Le signe • est douteux dans B, aussi est-il possible que nous ne devions pas introduire ce mot nouveau dans le dictionnaire, mais le corriger, comme dans deux des variantes, en (1), mot connu qui signifie

panneaux de cuir incrusté de la tente funéraire d'Isi-m-kheb.

⁽¹⁾ Certains tableaux du Nouvel Empire (par exemple dans Wilkinson, Manners and Customs, 2° édit., III, pl. XVI) montrent des voiles à petits carrés de diverses couleurs, en échiquier, qui sont exactement du même dessin que les

⁽⁹⁾ Voir plus haut, nos 10 (p. 54) et 12 (p. 56).

⁽³⁾ BRUGSCH, Dict. hiér., p. 92.

également «corde, cordage» (1) et qui paraît sous cette forme dans D. 482 (cf. F. 56).

Le commentaire \(\tilde{\pi} \) \(\tilde{\pi}

18.

(Var. E. 23: 1 1 1 1 1 2) Un mot presque exactement semblable comme orthographe, mais avec le déterminatif - se retrouve un peu plus bas (n° 28) et signifie l'« écope»; il est inadmissible qu'un accessoire de si peu d'importance puisse être signalé deux fois dans une nomenclature comme celle-ci, et du reste le commentaire, très différent dans les deux cas, ne permet aucun doute à cet Ce texte est très obscur mais le commencement suffit pour montrer qu'il s'agit de quatre objets pointus, ce qui nous ramène au déterminatif du mot lui-même, qui, bien que tracé d'une façon très cursive, peut fort bien désigner des objets de ce genre. A cet endroit de la liste, immédiatement après les cordages, on peut s'attendre à trouver les bois autour desquels on les arrimait, crochets, bittes ou taquets. Cette identification ne paraît donc pas devoir soulever de difficultés, les trois données, déterminatif, commentaire et position dans la liste, étant concordantes, mais par contre on peut se demander si le mot medjabet est bien correct et s'il n'y a pas eu une erreur du scribe : d'après les variantes, en effet, on peut constater que le | ne peut être qu'un 🦹 mal fait des morts (2), dont la forme au Moyen Empire n'est du reste pas connue, et dont le sens de bâton, crochet, est très clair, étant donné le déterminatif, justifie pleinement cette correction.

⁽¹⁾ Brugsch, Diet. hiér., Suppl., p. 90.

⁽²⁾ Chap. LXXXIX: pap. d'Ani, pl. XVII, l. 9. Chap. cviii; Naville, Todtenbuch, I, pl. CXIX,

^{1. 7.} On traduit souvent ce mot par "chaîne" (LE PAGE-RENOUF, Book of the Dead, p. 165, 188) sans tenir compte du déterminatif.

19.

Le commentaire ne fait que paraphraser le sens même du mot, le rapprochement et la jonction des bordages du bateau : $\sqrt{2}$ % d'ouverture des cuisses du dieu grand ».

dans le nom du roi Ougaf LEGRAIN, Annales du Service des Antiquités, VI, p. 130.

⁽¹⁾ Proc. of Soc. Bibl. Arch., XV, p. 264.

⁽²⁾ Life-work, III, p. 305.

⁽³⁾ LE PAGE-RENOUF, Life-work, III, p. 305; BRUGSCH, Dict. hiér., Suppl., p. 350.

Comme nous l'avons vu plus haut (n° 6), certains de nos textes reportent ce mot parmi les agrès de la barque solaire, en le transformant par la suppression de la consonne initiale. Seul le texte E donne à cet endroit le mot seperit et ici celui de mesperit et il semble qu'il faille adopter cette lecture plutôt que celle du texte A, la lettre P étant aussi restée dans D et E, où le mot a été déplacé et mutilé. Ces confusions nous portent du reste à croire que le mot mesrit-mesperit est un vieux mot qu'on n'employait déjà plus guère au Moyen Empire et dont le sens même était à peu près ignoré.

A partir du Nouvel Empire, le mot qui rappelle le plus celui de mesrit, si l'on acceptait cette lecture plutôt que celle de mesperit, est le masti **

(Z. 4) (2), pièce de bois unique sur laquelle sont fixées d'autres pièces,

⁽¹⁾ C. 11 donne, sans doute par erreur, le chiffre •••• au lieu du signe du pluriel.

⁽²⁾ Cf. le | | | | Law du papyrus Anastasi IV,

pl. X, l. 4, que Brugsch traduit par «banc» (Dict. hiér., Suppl., p. 644), sens qui évidemment ne saurait convenir à notre mot mesrit.

également en bois, appelés & e i , et qui ne peut évidemment pas avoir le même sens de « couples »; ce mot n'est du reste, dans ce texte, pas en rapport avec les ougaïou, cités beaucoup plus loin. Je ne saurais en proposer une identification (1).

23.

⁽¹⁾ Lefébure (Rites égyptiens, p. 96) y voit le pied du mât, l'emplanture, ce qui ne peut pas être exact, puisque le mât paraît immédiatement après avec son nom ordinaire — , et que

par conséquent le nom de § ___, également inconnu, représente une autre pièce.

⁽²⁾ Brugsch, Dict. hiér., Suppl., p. 873.

⁽³⁾ Brugsch, Dict. hiér., p. 572; Suppl., p. 537.

24.

Le commentaire n'est guère plus explicite que celui du numéro précédent :

(i) \(\) = + \(\) - \(\); il semble que ces shemaou soient des animaux typhoniens « mangeant le ciel»; d'après ces gloses, tout le navire serait composé de membres de divinités de cet ordre asservis par le dieu solaire, réduits par lui à

- (1) Peut-être est-ce une comparaison des parois du bateau avec les flancs de la vache céleste?
 - (2) Papyrus Anastasi IV, pl. XVI, l. 1 1.
- (3) Brugsch, Zeitsch. f. äg. Spr., XVII, p. 27, et Dict. hier., Suppl., p. 540.
 - (4) Life-work, III, p. 305.
 - $^{(5)}$ Pierret, Le Livre des morts, p. 300.

Bulletin, t. IX.

- (6) Birch (d'après Levi, Voc. ger., I, p. 41).
- (7) Le Page-Renouf, Book of the Dead, p. 147 et 177.
 - (8) Budge, Book of the Dead transl., p. 159.
 - (9) Levi, Vocab. gerogl., I, p. 41.
 - (10) Brugsch, Dict. hiér., Suppl., p. 50.
 - (11) Life-work, III, p. 305.

9

l'état d'ustensiles, d'agrès, de pièces de charpente et mis sans doute par là même hors d'état de nuire.

(Var. B. 18: [1] (Var. B. 18: [1]) Ces deux pièces de bois qui font suite à l'énumération des parties de la coque me paraissent ne pouvoir être autre chose que les deux longues planches disposées comme plat-bord le long de la plus grande partie des bords du bateau, à côté des bancs des rameurs qu'elles servent, dans une certaine mesure, à protéger (1), et ne laissant nues que la proue et la poupe; cet accessoire est surtout fréquent dans le modèle de bateau le plus ancien, celui au mât double et à la voile en forme de trapèze. Tel qu'il paraît ici, le nom ne s'explique pas et ne se rattache à aucune racine connue; dans une phrase de N. 55, légèrement différente des autres variantes du même texte, on voit un mot [1] (qui paraît bien devoir nous donner la vraie lecture, par la suppression du initial qui ne serait alors qu'une adjonction, une nasalisation fautive : nous aurions ainsi un dérivé de la racine sa « protéger », et l'expression « les deux protectrices » serait on ne peut mieux choisie pour désigner les plats-bords et correspondrait même presque exactement à notre mot « garde-fou ».

Var. B. 19: eles sièges d'apparat, en opposition aux bancs des rameurs, mentionnés plus haut; c'est l'endroit où se tiennent le maître de la barque et ses proches; dans les bateaux du type ancien, il n'y avait pas à proprement parler de cabine, mais tout l'arrière, du mât jusqu'à la poupe, était couvert

(1) Cette fonction n'apparaît clairement que dans les bateaux de guerre du Nouvel Empire où le plat-bord, surélevé, devient un véritable

bastingage (cf. Champollion, Mon., pl. CCXXII).

(2) Le même personnage qu'aux numéros 12 et 45.

par un toit léger et l'on pouvait, au moyen de tentures ou de nattes, fermer les côtés de cette sorte d'abri couvert et même le diviser en petites chambres; c'est là que se tenaient les passagers. Au Moyen Empire on voit aussi presque à l'extrémité du bateau, à la proue, un fauteuil abrité par un baldaquin que supportent des colonnettes légères, où s'installe le seigneur en voyage. C'est à l'un ou à l'autre de ces deux accastillages que se rapporte le nom de khendou, probablement plutôt au premier, puisque tous les objets énumérés dans cette partie de la liste font partie des bâtiments d'ancien modèle.

rapporte de Syrie une poutre de bois précieux. On peut cependant supposer qu'on n'employait pas pour un objet d'usage plutôt vulgaire les mêmes matières de luxe que pour les têtes ornant la proue et la poupe. Il faudra donc trouver pour ce mot un autre sens, peut-être la pièce qui terminait le mât et qui était parfois un emblème décoratif.

⁽¹⁾ Modèles de passerelles: Steindorf, Grabfunde des M.R., I, pl. X, n° 7; Daressy, Fouilles de la Vallée des rois (Catal. gén. des Antiquités égyptiennes du Musée du Caire), pl. LIV.

⁽²⁾ M. Maspero (Recueil de travaux, XXVIII, p. 17) traduit par "passerelle" le mot du du papyrus Golénischeff (l. 55), désignant une pièce de la barque d'Amon pour laquelle on

28.

D'après les déterminatifs, l'écope était une sorte d'écuelle de bois, et il y en avait plusieurs à bord de chaque bateau.

mot dans le la la la du texte L. 448, mais le texte parallèle M. 17 donne à cette place un mot entièrement différent la la la correct. Dans notre texte, B. est la seule variante qui donne sebou, toutes les autres ayant senbou.

⁽¹⁾ BRUGSCH, Dict. hiér., p. 632; Suppl., p. 588.

⁽²⁾ Par exemple dans les pyramides : Ounas, 470; Pepi I, 184, etc.

⁽³⁾ Litt.: "dans son circuit terrestre".

⁽⁴⁾ On pourrait être tenté de retrouver le même

(copte Chei, gladius); or nous avons vu en commençant que la proue et la poupe de la barque solaire sont qualifiées de faucilles et il est tout naturel que la même comparaison se retrouve ici. Tout concourt donc à prouver que ce nom, qui ne se retrouve pas dans les textes postérieurs, désigne bien réellement la proue.

Le sens «gouvernail» de ce mot est trop connu pour qu'il soit nécessaire d'y revenir; nous avons vu plus haut (n° 5) que les exemplaires de Meir donnaient ici les oudjou de la barque solaire sous une forme graphique un peu différente (B. 23: \(\) \(\

Dans les petites listes du Nouvel Empire (X), le mot hemou est suivi du déterminatif spécial \searrow ; il ne paraît pas dans Z, à moins qu'admettant une chute possible de la consonne \searrow , on ne veuille le retrouver dans les $\S \in \coprod_{i=1}^n (1.4)$.

Le nom est ici au singulier, tandis que le commentaire l'assimile à deux déesses : 7,7 3,3 7 5 ., ou plutôt (var. C. 20) : 7 3,3 5 7 2 3

Ici commence donc la nomenclature des objets se rapportant à une nouvelle espèce de bateau (1), toujours à partir de la poupe : la série précédente ne mentionne aucun des agrès des bâtiments du type ancien auxquels elle se rapporte, bâtiments où les gouvernails se présentent toujours sous la forme de simples rames un peu plus grandes que les autres, maniées à la main sur un tolet, tandis que dans les nefs du type nouveau, ils sont suspendus à de hauts supports qui paraissent à la colonne suivante.

(1) La figure 2 de la planche III représente un des plus anciens modèles de ce genre de bateau, provenant d'un bas-relief du tombeau d'Apii (Musée du Caire, n° 1536).

(Var. D. 41: \(\begin{align*} \beg

⁽¹⁾ BRUGSCH, Diet. hiér., p. 164; Suppl., p. 179.

⁽²⁾ Il y a ici interversion dans D, qui reporte ce mot deux cases plus loin; dans toutes les autres variantes, il se trouve placé au même endroit que dans A.

⁽³⁾ Pour la lecture de ce mot, équivalant au copte cyre, malus, voir Spiegelberg, Zeitsch. f. äg. Spr., XXIX, p. 81. Le signe du pluriel donné par A est ici soit par erreur du scribe, soit pour indiquer que le mât est formé de plusieurs pièces de bois assemblées.

de Baban ou, d'après l'autre version « des quatre bras », chacune des vergues ayant ses deux extrémités libres.

Un mot presque semblable, mais avec suppression de la lettre , se retrouve pour désigner la vergue dans Z. 5, sous la forme ne els deux portoirs n; le contexte qui assimile l'un de ces portoirs à Isis, l'autre à Nephthys et les compare à deux frères nés d'une même mère, emploie pour caractériser leur mouvement alternatif de rapprochement et d'éloignement des termes d'une crudité très expressive (1).

Par contre presque tous les exemplaires de notre texte provenant de Meir donnent comme déterminatif deux cordes; les cordages principaux de la voilure étant tous énumérés dans les cases suivantes, on ne peut pas songer à y voir une manœuvre de ce genre, mais comme le signe « peut aussi s'appliquer à un tissu et que nous ne trouvons pas dans cette liste de mot pour désigner la voile, il est possible que *nifou* ait aussi cette signification (2).

Ces données paraissent donc contradictoires; on peut néanmoins les concilier en une certaine mesure, si l'on admet que le mot en question désigne non pas la voile ou les vergues, prises séparément, mais l'ensemble de la voile avec ses deux vergues.

(Var. D. 40: ** []; B. 39: • [** - **].) Littéralement : «la corde de face». Il s'agit ici d'un cordage placé à l'avant, donc sans aucun doute le grand étai qui relie le haut du mât à la proue.

(Var. D. 42: The first signe, douteux dans A, est très

(1) Brugsch (Diet. hiér., Suppl., p. 351, 495) divise cette phrase en deux parties tout à fait distinctes; je préfère n'en voir qu'une, de même que Lefébure, Rites égyptiens, p. 96.

(2) Le même mot _ se retrouve d'ailleurs dans ce qui suit (n° 37), à propos d'un nom de cordage, et aussi pour désigner la vergue. clair dans les variantes, et le groupe entier qui signifie, littéralement, «le cordage qui est derrière la voile » est donc le pendant du mot précédent et désigne l'étai de poupe.

37. 1 1 2 3 6 e

⁽¹⁾ Dans tous les textes de Meir, il y a interversion entre ce mot et le numéro 37 de A, qui passe le premier.

38. Te.

(Var. D. 46, F. 46, G. 42: He f; H. 35: If; E. 44: If change of fine field). Le mot conséquent ici nous avons la grande corde de gauche ou de bâbord. Une seule manœuvre peut porter ce nom-là, puisque le mât n'est pas soutenu sur les côtés par des haubans et qu'il ne paraît pas y avoir d'autres cordages importants sur les bords du bateau : c'est le bras fixé à la pointe gauche de la vergue, dont l'autre extrémité est dans la main du personnage commandant la manœuvre, et servant, avec le bras qui lui fait pendant de l'autre côté, à maintenir la voile dans la bonne direction par rapport au vent.

Le commentaire donne un mot qui traduit exactement notre terme de bras, et ne laisse donc aucun doute sur la signification de ce nom de cordage: — +) (1) (var. C. 29: — +) «le bras gauche de Toum».

(1) BRUGSCH, Dict. hiér., Suppl., p. 1306; Leffeure, Sphinx, IX, p. 18. Les mots pour bâbord et tribord se retrouvent fréquemment dans le texte de Horhotep (1. 693-801) relatif à Bulletin, t. IX. la barque Neshmit (Maspero, Trois années de fouilles, p. 177-180).

(2) Cf. GRIFFITH, dans DAVIES, Ptahhetep and Akhethetep, I, p. 19-20.

10

(Var. D. 47: 1 + 11; E. 46: 1 + 1 cl.) Ce mot doit désigner un cordage et le signe — qui se trouve dans la plupart des variantes, s'applique à 1 cla tête n, probablement la tête du mât. Le seul cordage passant par la tête du mât, autre que ceux que nous venons de voir, est la drisse servant à hisser la voile, qui aurait sa place toute indiquée après les bras au moyen desquels on dirige la vergue supérieure.

Le commentaire : $[l] + \sum_{i} \sum_{i} [l] + \sum_{i} [l]$, de nature purement mythologique, ne peut servir en rien à l'explication du mot am-tep.

A partir d'ici, dans plusieurs des exemplaires de notre liste, les scribes ont dû, l'espace n'étant pas suffisant, employer des expédients; supprimer certains mots, sans doute ceux qui leur paraissaient les moins importants, ou en mettre deux ensemble dans la même case; ce fait prête naturellement à de nouvelles confusions dans le commentaire.

Le premier signe étant très douteux et ne donnant aucun sens, il y a lieu de voir si l'on ne pourrait modifier la lecture de ce mot qui est évidemment

fautif; or le Δ sert toujours de déterminatif au mot Δ Δ Δ qui ne diffère du nôtre que par ce premier signe; cette correction est donc très plausible. Ce mot djart signifie selon les uns «aire, plate-forme (1)», selon d'autres «lieu fortifié (2)»; le sens du signe Δ n'est pas encore déterminé, mais sous l'Ancien Empire, il désigne les fermes, les cabanes où l'on élève les bestiaux (3); ici il est très probable qu'il faut y voir la cabine, la petite cabine au toit bombé en usage au Moyen Empire, par opposition au simple abri couvert que nous avons reconnu dans le numéro 26. De même que nous avons deux espèces de mâts, nous avons aussi deux sortes de cabines, pour des bateaux de genre différent.

Le commentaire est ici : ________; ce serait alors sans doute la déesse Nout qui recouvrirait la cabine de ses ailes, comme elle le fait pour les sarcophages.

Tous les textes de Meir donnent un mot (var. H. 38: (var.

(Var. B. 35:) [] [] [] D. 50:] Dans les textes de toutes les époques, ce mot, avec des variantes graphiques sans importance, signifie les rames, les avirons. Les commentaires diffèrent pour les diverses versions de notre liste, mais ici c'est B qui me paraît donner la meilleure leçon, en marquant en même temps la relation et l'opposition des rames avec les gaffes dont il est parlé dans la colonne suivante :]]] [a « les âmes de Nekhen ». La présence ici des âmes de Nekhen s'explique par le fait que le bateau arrivé au terme de son voyage dans la Haute-Égypte, c'est sous le patronage des dieux

(3) GRIFFITH, dans DAVIES, Ptahhetep and Akhetetep, I, p. 33.

10.

⁽¹⁾ Maspero, Du genre épistolaire, p. 49; Études égyptiennes, I, p. 137.

⁽²⁾ BRUGSCH, Dict. hiér., Suppl., p. 1401.

locaux que se fait tout naturellement l'opération de baisser le mât et la voile et de préparer les grandes rames qui serviront à pousser la barque dans le fil du courant; de là à faire des esprits d'Hieraconpolis les dieux des rames, il n'y avait pas loin, et c'est sans doute ce qui eut lieu.

Les textes D, E, F et H réunissent ici dans une même case ce mot et le suivant, qui désignent des objets de la même catégorie.

(Var. B. 36: []) [; dans les textes des pyramides [] [1].) Les gaffes, bâtons fourchus employés de tout temps pour la navigation, surtout pour remonter le Nil. Quant au commentaire, nous devons sans doute comme pour le précédent, adopter le texte B, qui donne une glose parallèle à celle des rames:]] [[1] [[1] [[1] [1] [[1] [1] [

Il ne reste d'autres parties du bateau non encore nommées que les deux grandes fourches qu'on dresse sur le pont pour y coucher le mât et les vergues lorsqu'on redescend le fleuve; il est cependant de toute évidence qu'un mot ayant le sens parfaitement certain de «sandale, semelle», ne saurait s'appliquer à des objets de cette nature, et je serais plutôt tenté de l'attribuer soit à la carène, soit au pont, bref à une partie que les hommes de l'équipage ont constamment sous les pieds. On retrouve le même mot sous une forme un peu différente pour désigner une partie du char égyptien qu'on traduit en général par caisse de char (2), bien que le sens n'en soit pas encore fixé d'une manière définitive.

La seule phrase du commentaire qui puisse se rapporter à ce nom est

(1) Pepi I, 1. 390 et var. (édit. Sethe 1176). — (2) Brussch, Dict. hiér., p. 1679; Suppl., p. 225.

tronquée dans les diverses variantes (1). Le sens en est confus et ne donne aucun renseignement nouveau sur le mot en question : «les passages (?) dans le bras d'Horus, lors de (?) sa traversée (?) sur.... vers l'horizon».

Ge mot, ainsi que les suivants, ne se trouve pas dans le texte B, faute de place, et dans C, D, E, F, il est réuni au numéro 48 dans une même case; ces quatre derniers noms se rapportent à l'amarrage des bateaux et ont été identifiés de façon absolument concluante (2); ils se retrouvent aussi dans les textes plus récents. Celui-ci désigne l'amarre de proue, la plus importante, la première qu'on dispose en abordant; dans X. 15 on le retrouve sans variantes, tandis que Z. 8 lui donne la forme \mathfrak{T} .

Le commentaire donne ici : 🌖 T m 🕶 🕽 (var. D. 52 : ঙ] l m 🐆 🐚 j

Le piquet d'amarrage. Dans X. 13 ce mot est identique, mais il est écrit dans Z. 9 . Les textes de Meir donnent ici tous, sauf B et F qui manquent, les noms de deux piquets, celui de l'avant et celui de l'arrière, et . (D. 52 et 54) et leur commentaire attribue le premier à Ouadjit [], le second à Nekheb] . Il y a lieu de voir ici une inversion, Ouadjit étant la déesse du Nord, c'est le piquet d'arrière qui devrait lui être voué.

(1) Suivent encore les signes qui, comme nous l'avons vu, appartiennent à d'autres phrases.

(2) Maspero, Recueil de travaux, XXIX, p. 107; Erman, Zeitsch. f. äg. Spr., XLIII, p. 5, d'après le papyrus de l'Ermitage, n° 1115, l. 3-4.

48. **1** ele.

CONCLUSIONS.

Le texte que nous venons d'étudier constitue donc une liste très complète des noms des diverses parties de trois sortes de bateaux, de leur accastillage et de leurs agrès; les quelques noms épars dans d'autres ouvrages et qui ne se retrouvent pas ici sont le plus souvent très difficiles à identifier, aussi cette nomenclature est-elle, plus encore que celles du Livre des morts (X) et du Mythe d'Horus (Z), la meilleure base pour l'étude de la navigation dans l'Égypte ancienne.

C'est grâce à l'ordre rationnel suivi par l'auteur égyptien que nous avons pu nous y retrouver dans cette série de noms nouveaux : se plaçant à l'arrière du bateau, il énumère les unes après les autres toutes les pièces, au fur et à mesure qu'elles se présentent à sa vue, tant pour l'accastillage que pour les parties de la coque; ne pouvant suivre le même système pour les agrès, il prend d'abord le plus important, puis ceux qui en dépendent directement, et ainsi de suite, et obtient de cette manière une liste d'un autre genre qui n'est pas moins normale et compréhensible. C'est, à tout prendre, parmi tous les textes égyptiens, celui qui est conçu avec le plus de méthode, d'une façon presque scientifique.

Cet opuscule rentre dans la série des écrits mythologiques, des ouvrages qui doivent permettre aux morts de vivre dans l'autre monde la vie des dieux en s'identifiant à eux ou en se déclarant leurs féaux; il n'y a donc rien d'étonnant à ce que la barque solaire paraisse en tête de la liste, mais il est à remarquer qu'aucune autre barque divine n'est mentionnée à côté d'elle et ce fait montre,

comme je l'ai dit plus haut, que le texte doit émaner de l'école d'Héliopolis. Il existait cependant des textes relatifs aux barques sacrées des autres dieux et il nous en est entre autres parvenu un qui se rapporte à la célèbre Neshmet d'Osiris (1), mais pour plusieurs raisons on ne peut songer à l'utiliser pour identifier avec succès les diverses parties de cette barque : plus de la moitié des noms ont disparu dans des lacunes, le contexte ne renferme pour ainsi dire aucune allusion explicative et enfin les représentations qui nous sont parvenues de la Neshmet sont trop sommaires et incomplètes pour que nous puissions nous faire une idée exacte de sa forme et de ce qu'elle contenait.

La présence des deux autres types de bateaux dans un texte dont le caractère est aussi nettement religieux montre que les dieux ne se servaient pas seulement de leurs barques-fées, mais aussi de bateaux semblables à ceux des humains; la Mâkhent pouvait aussi rentrer dans cette catégorie, et c'est à ce titre que ces bateaux sont ici détaillés dans toutes leurs parties. C'est monté sur une nef du modèle courant, en effet, qu'Horus entreprit sa campagne contre Set, et le bac par lequel on arrive dans l'autre monde et auquel est consacré le chapitre xcix du Livre des morts et notre texte peut n'être autre chose qu'une simple barque du Nil.

Pour résumer, je donne ici le sommaire de ces quarante-huit noms, en leur restituant autant que possible leur physionomie primitive et en donnant en regard l'indication de la matière, puis le sens que, en suite de cette étude, je crois être celui de chacun d'eux. Comme il reste encore bien des incertitudes dans ces identifications, je tiens à dire encore une fois que le résultat de ce premier essai ne saurait être considéré comme absolument définitif.

A. — LA BARQUE SOLAIRE.

(1) Tombeau de Horhotep, 1. 693-801; MASPERO, Trois années de fouilles, p. 177-180.

------ (80)-----

- 4. Dijet à quatre faces rectangulaires (portes?) surmontées de quatre bâtons pointus.
- 5. Deux longues tiges recourbées dressées au milieu de la barque.
- 6. Deux perches surmontées de faucons momifiés et deux bâtons droits entourant le premier des oudjou.
- 7. Socies des oudjou.
- 8. A Garde-fou de l'avant, en forme d'accoudoir.
- Décoration extérieure et intérieure de la pièce précédente(?).
- Les faucons à la tête du coffre rectangulaire (?).
- Caisse rectangulaire entourée de huit piliers.
- 12. IIII Tenture tombant de la proue.
- 13. Oudjas figurés à l'avant, sur le bordage.

B. — LE BATEAU PLAT À MÂT DOUBLE.

- 14. Vergue supérieure (?).
- 15. Il Mât double.
- 16. 4 Noile trapézoïde (?).
- 17. Cordages.
- 19. Poupe.
- 21. Maria (ou Maria) Couples (côtes de bâbord?).

----- 81)·c---

- 22. Quille ou carlingue (?).
- 23. Bordage.
- 24. | Baux (bancs des rameurs).
- 25. Plat-bords.
- 26. Cabine, abri couvert.
- 27. Passerelle.
- 28. Line Écopes.
- 29. [ou]] Proue.

C. — LA NEF À VOILE CARRÉE.

- 30. [ou] Gouvernail.
- 31. = Supports de gouvernail.
- 32. Mât (simple).
- 33. Yergues (ou l'ensemble de la voile avec ses vergues).
- 34. Etai d'avant.
- 35. 🌓 👚 e Étai d'arrière.
- 36. 11 am Faisceau de cordes renforçant l'étai d'arrière (?).
- 37. I Balancines.
 - Bras de bâbord.
 - e Bras de tribord.
 - e Drisse.
 - « Cordages (terme général).

40.

38.

39. 1+.

Bulletin, t. IX.

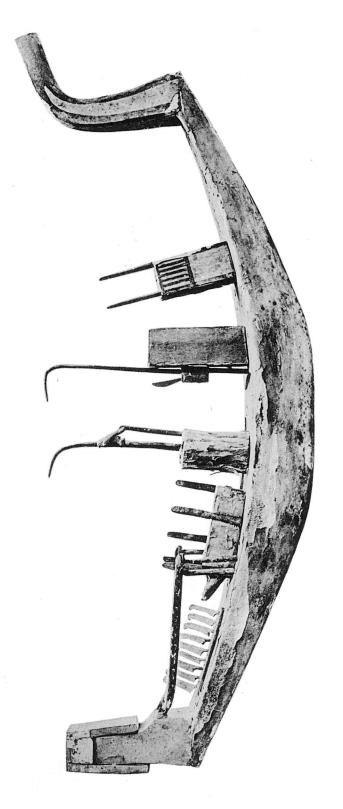
11

	→+→ (82)• ६-३ -
41. * 1 A(?)	سيسون	Cabine.
41 bis. 🐒 - 🕈	سيسي	Voile.
42.	سيسوي	Rames.
43. p	حرسوي	Gaffes.
44. =] } -	حسب	Pont, carène (??).
45. 2 e	و	Amarre d'avant.
46. — Y	سلوي	Pieu d'amarrage.
47.	سيسون	Maillet.
48. 🔊 🕽 🖁	e	Amarre d'arrière.

G. Jéquier.

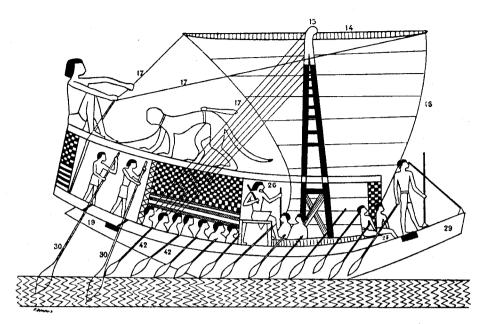


Liste des parties de bateaux. (Texte du sarcophage de Hiq-ait. Musée du Caire, nº 28.127).

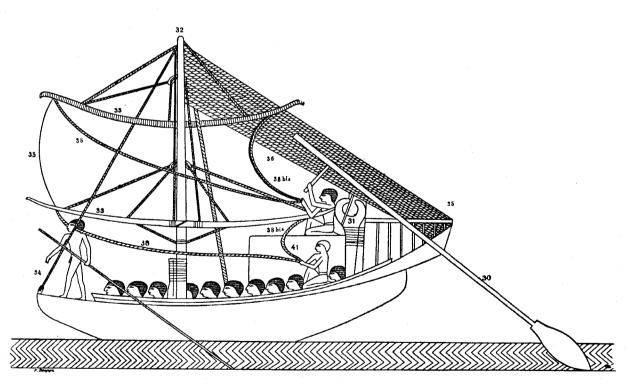


Modèle de barque solaire provenant de la nécropole de Berchéh (Musée du Caire).

Bulletin, T. IX.



I. — Bateau à voile de la IVe dynastie
 (peinture du tombeau de Snefrou-ani-mertef, à Dahchour).



2. — Nef pontée de la fin de l'Ancien Empire (bas-relief du tombeau d'Apii, au Caire).